

## RETRAITES : on avance...

Le débat sur les retraites commence vraiment ; la CFE-CGC, qui est à l'origine du système de retraites par répartition, entend peser de tout son poids dans les discussions à venir :

Certitudes :

- la mobilisation du 7 septembre (2,7 millions de manifestants) oblige à ouvrir réellement le débat,
- la complexité et l'importance du dossier rend dangereux toute velléité de "passage en force"

Technicité :

- au delà des slogans, la Fieci propose, non des solutions simplistes mais des axes de réflexion et d'échanges (cf. notre sondage de juin 2010)

Disparités et unification :

Le système actuel se caractérise par son excessive disparité; à la Sécurité Sociale se sont successivement surajoutés les régimes paritaires Agirc-Arrco, ceux des fonctionnaires et une douzaine de régimes spéciaux (Sncf, Ratp, Mines, Edf, etc.), chacun ayant des principes de fonctionnement spécifiques.

**1ère piste de réflexion : Une réforme pour permettre de réduire les écarts injustifiés.**

Répartition et capitalisation :

Les systèmes de retraites ont d'abord reposé sur le principe de l'épargne individuelle : "je cotise et j'accumule un capital qui m'assurera une rente en fin d'activité"; c'est la capitalisation. L'innovation de l'après guerre, la répartition, c'est la générosité de toute une génération qui a accepté que ses cotisations financent les retraites de ceux qui n'avaient pas cotisé. Mais la solidarité est aussi un pari et un risque.

**2ème piste de réflexion : Complémentarité : répartition et capitalisation ?**

Nombre d'actifs et emploi :

La répartition a pour postulat, le renouvellement des générations et des salariés actifs. C'est l'élément-clé de l'équilibre financier. C'est plus conséquent même que la durée de cotisations; dans le cadre d'une économie mondialisée, la création d'emplois en nombre suffisants est donc un enjeu majeur.

**3ème piste de réflexion : A quand la mise en place d'une politique de l'emploi ?**

Egalité hommes - femmes :

La durée de cotisations et l'âge d'obtention d'une retraite pleine aboutit à une discrimination vis à vis des femmes qui ont arrêté leur activité lorsqu'elles ont eu des enfants. Paradoxe : celles qui permettent le renouvellement des générations sont les premières pénalisées !

**4ème piste de réflexion : les carrières longues, pour les femmes et pour les diplômés entrés plus tard dans la vie active**

Ainsi, la réflexion collective commence...

La FIECI demande **une concertation à la hauteur des enjeux** que représente la réforme du régime collectif de retraites, Tous les aspects du dossier doivent être étudiés, **toutes les cartes doivent être mises sur la table.**  
Il s'agit de notre modèle social; **la notion d'urgence n'a de sens que pour l'appareil politique !**